

DOMAINE PRIORITAIRE 2.A
QUESTION EVALUATIVE COMMUNE N°4

Source : Working Document_SFC2014EARDF AIR Technical Guidance_ version septembre 2016

Question Evaluative Commune N°4 : Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à l'amélioration des performances économiques, à la restructuration et à la modernisation des exploitations bénéficiant d'un soutien, notamment en augmentant leur participation au marché et la diversification agricole ?

1. Liste des mesures contribuant au DP 2A

(Maximum 1000 caractères = approx. ¼ de page – Obligatoire)

Mesures / sous-mesures programmées qui présentent des « contributions principales » :

- 1.1. Actions de formation et d'acquisition de compétences des actifs des secteurs agricole, sylvicole et agroalimentaire
- 1.2. Encourager l'émergence et le transfert des réseaux d'acquisition de référence
- 2.1. Accompagner le conseil
- 2.2. Accompagner le service de remplacement au sein des exploitations agricoles
- 4.1. Accompagner l'investissement productif dans le secteur agricole
- 16.1. PEI

Mesures / sous-mesures programmées dans le cadre d'autres DP qui présentent des « contributions secondaires » au DP 2A :

Le PDR ne prévoit pas de contribution secondaire pour ce DP.

2. Liens entre les critères de jugement, les indicateurs de résultats communs et additionnels utilisés pour répondre à la QEC (Obligatoire)

Critère de Jugement (Max 255 caractères)	Indicateurs de résultats communs (Max 255 caractères)	Indicateurs et informations additionnelles (Max 255 caractères)
Les exploitants ont bénéficié d'outils leur permettant d'améliorer leurs connaissances et leur capacité d'innovation et d'adaptation au changement		<p>Nb de jours de formation par thème</p> <p>Evaluation des outils d'accompagnement et d'amélioration de la connaissance par les bénéficiaires (indicateur ex-post)</p> <p>Nb de groupes PEI créés et thèmes retenus</p>

Les exploitations ont été modernisées et restructurées	R1/T4 Pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation	<p>% des investissements réalisés collectivement</p> <p>Taille moyenne des exploitations bénéficiaires de l'aide à l'investissement</p> <p>Typologie de projets et de bénéficiaires pour les investissements dans la restructuration ou la modernisation</p> <p>Nb de projets de mises aux normes soutenus</p>
La production agricole et le revenu se sont améliorés dans les exploitations soutenues	R2 Changement de la production agricole dans les exploitations bénéficiant d'un soutien / UTA	<p>Changement de la VA Brute/UTA dans les exploitations bénéficiant d'un soutien</p> <p>Changement de l'EBE dans les exploitations bénéficiant d'un soutien</p> <p>Changement du Résultat Brut d'Exploitation dans les exploitations bénéficiant d'un soutien</p> <p>Changement de la marge d'exploitation dans les exploitations bénéficiant d'un soutien</p> <p>Changement du poids des charges d'approvisionnement / CA</p> <p>Typologie de projets</p> <p>Appréciation par les bénéficiaires de l'impact des investissements sur leur revenu (indicateur ex-post)</p>

3. Méthodes utilisées

Méthodes quantitatives : *(précisions apportées point 9 du WD)*

a) Raisons de l'utilisation de la méthode

L'avancement de la programmation sur la mesure 4.1 permet de réaliser une analyse des réalisations depuis le début de la programmation 2014-2020 ainsi que de tester les approches contrefactuelles afin d'estimer une tendance de l'effet net des aides à l'investissement (sous mesure 4.1) sur la compétitivité des exploitations aidées approchée par des indicateurs de rentabilité des exploitations (marge d'exploitation, poids des charges dans le chiffre d'affaires) et des indicateurs de productivité du travail avec notamment l'indicateur de résultat R2 qui rend compte de l'évolution de la production par UTA.

b) Description des méthodes de calcul des ratios, brut ou net (le cas échéant) des indicateurs communs et additionnels ou d'autres indicateurs utilisés (résultats, impacts, de contextes)

- Calcul de R1/T4 « Pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation »

Calcul du ratio (en%) suivant = $(O4/X) * 100$

O4 : Nombre d'exploitations/de bénéficiaires bénéficiant d'un soutien pour l'investissement à la restructuration et à la modernisation au titre de la mesure 4 durant la programmation (les bénéficiaires ayant reçu plusieurs aides à l'investissement peuvent être identifiés par les numéros de SIRET, disponibles dans la majorité des dossiers ou à défaut le nom ; les CUMA et coopératives sont comptées comme 1 bénéficiaire)

X : Nombre total d'exploitations agricoles d'une année de base du territoire du PDR
Dans le cas présent, le nombre total d'exploitations agricoles existantes se base sur le recensement effectué en 2010 (Source : PDR Poitou-Charentes).

- Calcul de R2 « Changement de la production agricole dans les exploitations bénéficiant d'un soutien / UTA » : La mesure de l'impact des aides allouées au titre de la sous mesure 4.1 sur la compétitivité repose sur une analyse contrefactuelle qui vise à isoler l'effet net des aides à l'investissement sur les indicateurs retenus. Elle s'appuie sur une analyse de double différence d'un groupe d'exploitations bénéficiaires et d'exploitations non bénéficiaires. Compte tenu des données disponibles, le calcul des indicateurs repose sur une simulation en mobilisant les données de l'enquête annuelle RICA sur la période 2011-2014.

Les comparaisons en double différence sont faites entre un groupe de bénéficiaires des aides à l'investissement (variable RICA SUBI3) et un groupe témoin de non-bénéficiaires en 2012 et en 2014, les bénéficiaires étant les exploitations ayant une aide à l'investissement entre 2011 et 2013. L'étape de la sélection des exploitations par la méthode de l'appariement par score de propension a permis d'apparier 118 exploitations bénéficiaires d'une aide à l'investissement avec 121 non-bénéficiaires localisés à l'échelle de la région Centre. A noter que les analyses n'ont pu être menées séparément pour chacune des orientations technico-économiques (OTEX) du fait d'échantillons d'exploitations disponibles trop faibles à l'échelle régionale.

L'analyse par double différence combinée à la méthode de l'appariement consiste à identifier si la différence qui existait entre les exploitations bénéficiaires et non bénéficiaires en 2012 a évolué significativement en 2014. Elle vise à éliminer la part d'impact dû aux effets de contexte et aux différences de profil entre les exploitations bénéficiaires et non bénéficiaires au regard des caractéristiques individuelles des exploitations. Dans un premier temps, les différences par binôme ont été calculées (2012 versus 2014). Les doubles différences ont ensuite été mesurées (2012 versus 2014) afin de quantifier l'effet des subventions à l'investissement sur l'indicateur R2. La fiabilité de ces différences a in fine été testée en utilisant le test t de Student appliqué aux variables structurelles utilisées pour l'appariement des bénéficiaires et non-bénéficiaire avant et après appariement. Le détail de la méthodologie utilisée et des résultats est présenté en annexe.

- Indicateurs additionnels : VA Brute /UTA, EBE, Résultat Brut d'Exploitation, Marge d'exploitation, Poids des charges d'approvisionnement dans le CA : voir R2
- Indicateur additionnel : « % des investissements réalisés collectivement »

Calcul du ratio **Y/X**

Y : nb d'investissements soutenus dont le bénéficiaire est une structure collective (en fonction du statut juridique du bénéficiaire : CUMA, coopérative, GAEC, SCEA)

X : nb total de projets soutenus

c) Limites et difficultés rencontrées lors de l'application de la méthode et les solutions apportées

L'instruction des dossiers ayant été réalisée via les outils de la programmation 2007-2013 pour les dossiers 2014, puis via un outil OSIRIS simplifié, les indicateurs de réalisation et de résultat prévus ne sont que très partiellement disponibles dans OSIRIS. Certains indicateurs correspondent donc à des chiffres partiels. Les analyses s'appuient donc plus sur des ratios et sur des moyennes que sur des montants en valeur absolue qui sont faussés par les données manquantes. Par ailleurs, les données OSIRIS ont été complétées par des données issues des outils de suivi mis en place par l'Autorité de Gestion pour les Comités de Programmation, mais qui nécessitent d'être consolidées et recroisées avec OSIRIS.

En ce qui concerne les analyses RICA, idéalement, la mesure de l'effet net des aides à l'investissement aurait dû cibler les bénéficiaires de la sous mesure 4.1 sur la période 2014-2016. L'enquête RICA ne couvrant qu'une faible proportion de bénéficiaires du FEADER, une analyse contrefactuelle à l'échelle régionale mobilisant les données RICA n'a pas été envisageable au regard des petits échantillons disponibles. Une enquête auprès des bénéficiaires a été envisagée pour pallier aux données RICA mais cette solution n'a pas été retenue du fait des difficultés rencontrées pour obtenir une base de coordonnées de qualité et dans les temps de l'évaluation (coordonnées peu renseignées dans OSIRIS et extraction de ces informations nécessitant des démarches auprès de la CNIL). L'option retenue pour calculer l'effet net des aides à l'investissement sur les indicateurs a donc été d'utiliser exclusivement les données du RICA. Les données n'étant pas disponibles pour 2015 et 2016, la période d'analyse retenue couvre les années de programmation 2011,2012,2013 et 2014. Le détail des difficultés et limites rencontrées est présenté en annexe. Des précisions sur les problèmes de fiabilité engendrés par les limites de l'analyse contrefactuelle conduite sont présentés en section 5.

Méthodes qualitatives :

a) Raisons de l'utilisation de la méthode

Au-delà des analyses quantitatives de réalisation et de résultat/effet, il est essentiel à ce stade de comprendre les éléments de mise en œuvre notamment dans le cadre du PCAE et les facteurs externes. Par ailleurs les indicateurs des extractions OSIRIS n'étant pas disponibles pour 2014 et pas toujours complets pour 2015 et 2016, il paraît important de pouvoir croiser ces résultats partiels avec la perception et la connaissance des acteurs des filières.

b) Description des méthodes utilisées

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Revue documentaire (en particulier RAMO 2015, 2016)
- Entretiens semi-directifs en face à face ou par téléphone

c) Limites et difficultés rencontrées lors de l'application de la méthode et les solutions apportées

Aucune

(Maximum 7000 caractères = approx. 2 pages – Obligatoire)

4. Valeurs quantitatives des indicateurs et sources de données (Obligatoire) (précisions apportées au point 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 du WD)

Ici seront indiqués les dossiers soldés à partir d'un paiement de 80 %. Paiements 2015-2016

Indicateur		Valeur Absolue	Valeur du ratio	Valeur brut calculée	Valeur nette calculée	Sources de données et d'information
De réalisation communs	O3 : Nombre d'actions/opérations d'investissements dans la modernisation et la restructuration des exploitations soutenues 4.1	161				Osiris
	O4 : Nombre d'exploitations/de bénéficiaires bénéficiant d'un soutien pour l'investissement à la restructuration et à la modernisation au titre de la mesure 4 durant la programmation 4.1	160				Osiris
	O2 : Total des investissements (public et privés) pour la modernisation et la restructuration des exploitations 4.1	1 858 474 €				Osiris (Montant de l'investissement manquant pour 46 dossiers)
	O1 : Total des dépenses publiques 4.1	3 031 016,90 €				Osiris
	O3 : Nombre d'actions/opérations de formation, information démonstration	0				Osiris
	O11 : Nombre de jours de formation dispensés (TO 1.1)	0				Osiris
	O1 : Total des dépenses publiques (Mesure 1)	0				Osiris
	O1 : Total des dépenses publiques (Mesure 1 et 4)	3 031 016,90 €				Osiris
	De résultat communs	R1_T4 Pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation		147/22 912 = 1%		
R2 Changement de la production agricole dans les exploitations bénéficiant d'un soutien / UTA					13000	RICA (Analyse contrefactuelle)
De résultat additionnels	Nb de groupes PEI créés et thèmes retenus	3				Données de Gestion (Dossiers en cours d'instruction)
	% des investissements réalisés collectivement		27%			Osiris (statut juridique pas toujours)

						renseigné)
	Taille moyenne des exploitations bénéficiaires de l'aide à l'investissement (ha)		169			Osiris (donnée partiellement renseignée)
	Nb de projets de mises aux normes soutenus	52				Bilan PCAE 2015 & 2016
	VA Brute /UTA des exploitations soutenues				20000	RICA (Analyse contrefactuelle)
	EBE des exploitations soutenues				17000	
	REX des exploitations soutenues				30000	
	Marge d'exploitation des exploitations soutenues				6 points de %	
	Poids des charges d'approvisionnement dans le CA				NS (Non significatif)	
De contexte communs	C17. Exploitations agricoles (fermes) – Nombre total	22 912				Agreste, 2014

5. Problèmes influençant la validité et la fiabilité des résultats de l'évaluation

(Maximum de 1750 caractères = approx. ½ page – Non obligatoire)

L'effet net calculé pour chaque indicateur reflète une tendance globale (il repose sur des écarts de moyennes) mais ne reflète pas les disparités entre OTEX ni vraisemblablement entre exploitation d'un même OTEX.

L'analyse contrefactuelle repose sur une simulation. Les résultats obtenus reposent ainsi sur plusieurs hypothèses fortes, à savoir que :

- La variable « aide à l'investissement » utilisée comme proxy des aides allouées au titre de la sous mesure 4.1 couvre les mêmes types d'investissements que ceux soutenus au titre de la sous mesure 4.1. Cette variable recouvre les subventions d'investissement suivantes : terres agricoles, améliorations foncières, cultures permanentes, Bâtiments, Matériel, Terrain forestiers, DJA.
Les exploitations bénéficiant d'une DJA ont dû être retirées des analyses car il n'était pas possible de soustraire le montant de la DJA au total des subventions à l'investissement reçues.
- Les exploitations bénéficiant d'une aide à l'investissement sur la période 2011-2013 présentent dans RICA, restreintes aux exploitations dont l'orientation économique (OTEX) correspond à une filière soutenue dans le cadre de la sous mesure 4.1 sur la période 2014-2016, sont représentatives des exploitations aidées dans le cadre de la sous mesure 4.1.
- Les investissements soutenus sur la période 2011-2013 sont similaires aux investissements soutenus sur la période 2014-2016.

Si les DJA ont été écartées des analyses, les autres aides publiques reçues par les bénéficiaires n'ont pas été retirées de l'estimation. L'effet net calculé peut ainsi être surestimé. A noter toutefois que la prise en compte de la localisation des exploitations en zone défavorisée dans nos analyses permet de réduire ce biais en éliminant l'effet de certaines aides, notamment les aides compensatoires d'un handicap.

6. Réponse à la question évaluative

(Maximum de 10 500 caractères = approx. 3 pages – Obligatoire)

Compte tenu des difficultés d'instruction des dossiers liés au déploiement de l'outil OSIRIS, les analyses suivantes prennent en compte les données de programmation et les dossiers engagés dans Osiris et pas uniquement les dossiers soldés ou payés à 80%.

I. Bilan de mise en œuvre du dispositif

La Région Centre - Val de Loire est la première région céréalière d'Europe et une grande productrice d'oléagineux, mais des systèmes très spécialisés comme la viticulture ou l'arboriculture ou des systèmes mixtes polyculture élevage sont aussi présents sur l'ensemble du territoire régional. Dans le PDR, le besoin d'accompagnement des exploitations afin de favoriser l'adaptation est transversal à l'ensemble des filières, en revanche les besoins en matière de compétitivité sont très différents d'une filière à l'autre (cf. annexe : besoins identifiés par filière). La difficulté à maintenir de l'élevage dans la région dans des systèmes mixtes ou spécialisés est soulignée dans le PDR et prise en compte dans les critères de sélection des différents AAP. On note par ailleurs que l'essentiel de l'élevage est installé dans les zones défavorisées : 83% des élevages bovin viande et trois quarts des élevages d'ovins et caprins¹.

Mise en œuvre du TO 1.1 (Formation continue)

Un dossier a été engagé pour la Mesure 1.1 pour un montant de dépenses publiques de 125 000 € (un seul dossier présenté). Le premier AAP, clôturé en Mars 2016, reprend les objectifs réglementaires des différentes priorités du FEADER, notamment le DP 2A. La sélection, de fait, porte plutôt sur la capacité technique des organismes de formation, ce qui explique que seul l'organisme VIVEA ait présenté une candidature. Le programme détaillé des formations soutenues par le PDR doit être fourni au moment de solder le dossier, ainsi que le nombre de participants. Le FEADER constitue un financement complémentaire pour VIVEA et contribue ainsi à l'offre globale de formation pour les exploitants. L'impact sur la nature des formations proposées est en revanche probablement assez limité.

Mise en œuvre du TO 1.2 (Activités de démonstration et d'information)

18 dossiers ont été sélectionnés pour la sous-mesure 1.2 (Comité de programmation du 29/09/2016) pour un montant de dépenses publiques de 757 583,02 €, dont 598 566,42 € de FEADER. Les activités prévues dans le cadre de la mesure recouvrent l'organisation d'ateliers, des réunions thématiques, des journées techniques, etc. Le TO finance notamment le programme Herbe et Fourrage, qui permet d'accompagner les éleveurs avec des conseils sur la conduite technique semaine par semaine en fonction de la période, des conditions climatiques, des profils d'exploitation, etc. à partir de travaux réalisés par les centres techniques et les chambres d'agriculture.

Dans la plupart des cas, et notamment pour le programme Herbe et Fourrage, les activités financées n'existeraient pas sans FEADER.

Mise en œuvre de la Mesure 2 (Conseil)

¹ PDR

La sous mesure 2.1.1 - Conseil pour le développement technique, économique, environnemental et social des exploitations agricoles n'a pas été mise en œuvre, pour des raisons juridiques sur cette mesure, communes à toutes les régions françaises.

La sous-mesure 2.1.2 – Services de remplacement – ne peut être utilisée que pour la création de nouveaux services n'a pas non plus été utilisée par absence de besoin.

Mise en œuvre du TO 4.1.1

Au 31 Décembre 2016, 539 dossiers ont été engagés pour un montant total de dépense publique de 16 945 427,07 €, dont 8 348 992,11 € de FEADER. Parmi ces dossiers, 214 dossiers ont reçu un paiement pour un montant total de 3 995 356,14 € de dépense publique, dont 1 513 995,51 € de FEADER. 161 dossiers ont été soldés (paiements au moins à 80%) pour un montant total de dépenses publiques de 3 031 016,09 € (dont 1 513 995,51 € de FEADER), soit 18% des engagements, et 8% de la dépense publique prévue dans le Plan des indicateurs du PDR (valeur cible 2023). Les projets soutenus sont analysés plus en détail dans les sections suivantes.

Mise en œuvre du TO 16.1.1 (PEI)

Trois dossiers ont été sélectionnés et sont encore en cours d'instruction pour la mesure 16.1.1 pour un budget total de 1 654 378, 67 €. Les projets comptent un ensemble de 23 partenaires, mais prévoient une diffusion plus large (exemple : adhérents des coopératives, membres des associations, etc.). Les critères d'éligibilité ont été fixés de façon à rester très ouverts. Dans la sélection les éléments les plus déterminants ont été la qualité du partenariat, le caractère innovant du projet et la valeur ajoutée attendue pour le territoire.

Cadre de performance

Le cadre de performance du PDR prévoyait une cible intermédiaire de 28 363 500 € de dépenses publiques en 2018 pour l'ensemble de la priorité 2. Le nombre de dossiers soldés au 31/12/2016 pour les DP 2A et 2B atteint 341 dossiers pour un total de 5 298 533,90 € de dépenses publiques payées (19% de la cible intermédiaire 2018) et 23 815 959, 82 € de montant engagé (84% de la cible intermédiaire 2018). La valeur cible 2018 devrait donc être atteinte globalement pour la priorité 2, sous réserve de capacité des bénéficiaires et des services instructeurs à solder les dossiers d'investissements avant fin 2018.

Les montants FEADER engagés de la M01, de la M02 et de la M16 pour répondre au DP2A sont encore loin des valeurs cibles 2023 indiquées dans le PDR (Plan des Indicateurs). Ils se trouvent respectivement à 16%, à 0% et à 26% du total. En revanche, la M04 est en ligne avec les objectifs prévus : la dépense publique engagée représente 63% de la valeur cible 2023. Les montants affectés pourraient même être insuffisants pour la deuxième moitié de la période de programmation.

I. La contribution à l'amélioration de la connaissance et de la capacité d'innovation et d'adaptation au changement

Le bilan de la mise en œuvre montre que les formations soutenues dans le cadre du FEADER contribue à l'offre globale de formation des exploitants avec peu d'impact sur le contenu des formations. En revanche, en ce qui concerne les activités de transfert de connaissance le soutien FEADER semble avoir une vraie valeur ajoutée. Les opérations mises en œuvre ciblent les priorités affichées dans le PDR, notamment pour l'élevage et ne se feraient sous doute pas sans le FEADER.

Les Groupes PEI ne sont pas encore opérationnels mais les projets retenus présentent un potentiel de plus-value importante pour le territoire. Les thèmes retenus sont les suivants :

- le développement de solutions innovantes pour la gestion optimisée de l'azote dans les systèmes de culture, notamment pour le blé : un grand nombre de partenaire impliqué, y compris des projets pilotes dans les exploitations et un impact économique potentiellement significatif à l'échelle de la Région;
- la diversification de la filière arboricole : expérimentation sur le développement de petits fruits à forte valeur nutritive impliquant différents stades de la filière : projet très innovant, impliquant deux filières en grandes difficultés dans la Région (arboriculture et pépinières jeunes plants);
- l'installation de hors cadre : accompagnement de parcours de reconversion vers l'agriculture (formation et stages) avec des projets à caractère innovant

II. La contribution des TO à la modernisation et à la structuration des exploitations

Investissements collectifs

D'après les données OSIRIS, une seule opération d'investissements, parmi les investissements soldés s'inscrit dans un projet GIEE, et 9 parmi l'ensemble des projets engagés mais les données sont très partielles (46% de données manquantes), ce qui ne permet pas d'évaluer l'importance des GIEE dans les projets d'investissement.

Par ailleurs, parmi les projets soldés, 6 projets ont été réalisés par des CUMA (4% des dossiers) et 40 (25% des dossiers) par des structures juridiques impliquant nécessairement plus d'un exploitant (GAEC, SCEA)² alors que d'après les données de l'enquête structure 2013, les formes sociétaires autres qu'individuelles ne représentent que 16% des exploitations en Région Centre. Les bénéficiaires de l'aide à l'investissement tendent donc à avoir plus recours à des structures collectives que l'ensemble des agriculteurs.

Taille moyenne des exploitations bénéficiaires

La surface des exploitations n'est pas fournie pour les dossiers engagés en 2014 et n'est fournie que pour 218 dossiers engagés en 2015 et 2016 sur les 337 dossiers engagés ces deux années. La surface moyenne pour ces 218 dossiers est de 169 ha/exploitation alors que la taille moyenne des exploitations est de 99 ha dans la Région Centre-Val-de-Loire (124 ha pour les moyennes et grandes exploitations). Par ailleurs, les exploitations d'élevage, qui dominent parmi les bénéficiaires de l'aide, ont une surface moyenne globalement inférieure à la moyenne des exploitations (68 ha en moyenne pour l'ensemble des exploitations spécialisées en élevages herbivores ou granivores). L'aide à l'investissement bénéficie donc surtout aux grandes exploitations, ce qui explique également la part importante de structures collectives.

Typologie des projets réalisés

La Région a fait le choix d'un seul AAP recouvrant l'ensemble des filières en établissant des critères de sélection qui pouvaient être pertinents pour les différentes filières, plutôt que de mettre en place des AAP par filière. Au total les AAP incluent une vingtaine de critères de sélection qui prennent en compte la pertinence du projet, le type de bénéficiaire (JA, centre d'expérimentation), le type de projet (mise aux normes), la filière (priorité à l'élevage et aux cultures spécialisées), la qualité économique du projet (ex : création de valeur ajoutée), la qualité environnementale (ex : GES, ou

² En prenant en compte que la structure juridique n'est pas toujours renseignée, le chiffre fourni représente donc un minimum

baisse des intrants), la qualité sociale (ex : amélioration des conditions de travail), le caractère innovant, les synergies avec d'autres mesures FEADER, le caractère collectif du projet.

Les données OSIRIS ne permettent pas d'analyse fine sur le type de projet, ce sont donc les bilans réalisés par l'Autorité de Gestion et les tableaux de suivi des comités de programmation qui sont utilisés pour cet indicateur. Ces données concernent les dossiers programmés en 2015 et 2016, dont une partie a été engagée début 2017. Le nombre de dossier ne correspond donc pas aux chiffres fournis pour la mise en œuvre, mais c'est la répartition des différents types de projets qui est analysée ici.

D'après le « Bilan 2015 et 2016 de l'appel à projet T.O 4.1 », les départements de la région Centre-Val de Loire dans lesquels le plus de dossiers ont été financés sont l'Indre, le Cher et l'Indre et Loire, avec respectivement 25%, 21% et 19% des subventions, c'est-à-dire **les départements où les activités d'élevage sont les plus importantes**. Les trois premiers départements touchent 64% des subventions publiques, alors que le Loiret, l'Eure et Loir et le Loir et Cher obtiennent des subventions qui varient entre 10,7% et 12,8 %.

Les données de réalisation par filière montrent également que **les filières d'élevage sont de loin les premières bénéficiaires du FEADER dans le cadre du DP2A**. Les exploitations spécialisées en bovin viande touchent 25,8% des subventions concernant le T.O 4.1 suivies par celles spécialisées en volaille avec quelques gros projets (23,9 %) et en bovin lait (17,6%). Les filières grandes cultures et semences touchent seulement 6% et 3% des montants engagés.

Il convient de mettre en perspective ces chiffres avec les données de contexte au niveau régional. En 2013, 25081 exploitations agricoles étaient présentes en Centre-Val de Loire, dont 1430 spécialisées en bovin viande (6 %), 390 (2 %) en volaille et 520 (2 %) en bovin lait³. Ces trois types d'exploitations représentent donc environ 10 % du nombre d'exploitations en région, tandis que les exploitations spécialisées en grandes cultures représentent 52 % des exploitations. Les critères de sélection ont donc clairement favorisé l'élevage.

Presque la moitié des dossiers engagés pour la mesure 4.1.1 dans la période 2015-2016 concernent l'amélioration et la construction de bâtiments (43,5%). Les investissements mixtes bâtiments/équipements représentent 28% des dossiers, les investissements en équipement 19,8% et les investissements de mise aux normes 7,4%. Les AAP ont privilégié les projets globaux d'exploitation et de nombreux projets englobent plusieurs investissements (ex : Chèvrerie avec salle de traite, filtres à roseaux et stockage céréales), ce qui rend difficile une classification précise des projets, mais l'analyse met cependant en évidence l'importance de la construction/rénovation des bâtiments d'élevage (56% des investissements) et du stockage de fourrage et d'aliments (19% des investissements). Les autres investissements concernent principalement les salles de traite, la gestion des effluents, la gestion des phytosanitaires, des installations photovoltaïques et les performances énergétiques.

Les données de suivi des projets retenus pour les appels à projet 2015-2016 fournissent également des indications sur les caractéristiques des projets soutenus :

- 27% des dossiers concernent des Jeunes Agriculteurs⁴,
- 54% des exploitants localisés en zone défavorisée,

³ EUROSTAT [ef_kvftreg]

⁴ Installés depuis moins de 5 ans

- 31% de bénéficiaires engagés dans une démarche SIQO, dont 16% en Agriculture Biologique (données 2016 uniquement)
- 23% de projets portant sur des économies d'énergie (données 2016 uniquement),
- 43% de projets impliquant une réduction des intrants (données 2016 uniquement).

Les effets de l'aide en termes de restructuration des exploitations est principalement lié à l'augmentation des capacités de production dans les filières d'élevage avec un soutien très marqué aux investissements dans les bâtiments d'élevage. On peut noter qu'aucun dossier ne concerne les cultures spécialisées bien que celles-ci soient parmi les filières prioritaires. La taille moyenne élevée des exploitations bénéficiaires et la part relativement importante des investissements à caractère collectif (coopératives ou exploitations sous forme sociétaire collective) indique également les exploitations qui investissent sont généralement plus structurées et plus grandes que la moyenne.

Les effets en terme de modernisation viennent principalement de la mise aux normes des bâtiments et de l'acquisition de nouveaux équipements avec des effets attendus d'abord en termes environnementaux, et notamment sur la réduction des intrants, et on peut supposer, même si les données disponibles ne permettent pas de l'évaluer des effets en termes de conditions de travail (mécanisation, notamment dans les salles de traite) et de bien-être animal (notamment avec la mise aux normes des bâtiments d'élevage).

III. La contribution des TO à l'amélioration du revenu

Les aides à l'investissement ont permis d'amortir la perte en compétitivité des exploitations bénéficiaires dans les filières soutenues en région Centre sur la période de programmation 2014-2016, observée également chez les non bénéficiaires. En effet, l'évolution des indicateurs est à la baisse sur la période 2012-2014 mais l'estimation contrefactuelle permet de conclure à un impact significatif des aides à l'investissement sur l'EBE, la marge d'exploitation et le poids des charges d'approvisionnement dans le chiffre d'affaires.

En termes de productivité, les exploitations bénéficiaires enregistrent une baisse de la production par UTA moins importante que la baisse de la productivité dans les exploitations non bénéficiaires. Si la productivité était plus faible chez les bénéficiaires en 2012, la forte baisse de productivité enregistrée par les exploitations non bénéficiaires fait qu'ils présentent la valeur en 2014. L'effet net des aides à l'investissement est estimé à 13 000 euros en moyenne par exploitation bénéficiaire mais l'estimation contrefactuelle est à peine significative. Cela peut s'expliquer par une évolution de cet indicateur relativement différente entre les exploitations bénéficiaires (l'estimation a été conduite toutes filières confondues) reflétant la disparité des exploitations entre filière voire même la disparité des exploitations au sein d'une même filière. L'impact positif des aides à l'investissement sur la productivité est toutefois confirmé par l'effet positif significatif des aides à l'investissement sur la VAB par UTA. Cet indicateur a moins fortement diminué chez les bénéficiaires que chez les non bénéficiaires. La part des aides à l'investissement dans l'évolution positive de la productivité approché par l'indicateur VAB/UTA chez les bénéficiaires est estimée à 20 000 euros en moyenne par exploitation soit 100% de la valeur de l'indicateur observée chez les bénéficiaires. On notera que cet effet positif et significatif des aides à l'investissement sur la productivité du travail s'explique par une augmentation de la VAB dans les exploitations bénéficiaires, la main d'œuvre n'ayant pas évolué significativement dans les exploitations bénéficiaires et non bénéficiaires.

En termes de rentabilité, l'EBE dans les exploitations bénéficiaires baisse de 26% entre 2012 et 2014 contre une baisse observée de 44% chez les non bénéficiaires. Les aides à l'investissement ont joué un rôle significatif d'amortisseur de la baisse des capacités financières qu'ont connu aussi bien les

bénéficiaires que les non bénéficiaires. Sans les aides à l'investissement, on estime que les exploitations bénéficiaires auraient connu une baisse encore plus importante de 17 000 euros en moyenne sur la période 2012 – 2014 ce qui représente environ 19% de l'EBE moyen des exploitations bénéficiaires en 2014.

La marge d'exploitation dans les exploitations bénéficiaires baisse moins fortement entre 2012 et 2014 que chez les non bénéficiaires. Le résultat brut d'exploitation des bénéficiaires qui étaient inférieur à 26 000 euros en 2012 à celui des non bénéficiaires dépasse le résultat brut d'exploitation des non bénéficiaires en 2014 (+ 3 239 euros). Les aides à l'investissement ont permis de limiter significativement la baisse du résultat brut d'exploitation chez les bénéficiaires, qui perd, certes, près de 50% de sa valeur entre 2012 et 2014, mais qui aurait perdu environ 85% de sa valeur sans les aides à l'investissement.

L'impact des aides à l'investissement sur le poids des charges d'approvisionnement dans les exploitations bénéficiaires n'est pas significatif. En effet cet indicateur est relativement stable sur la période 2012 aussi bien pour les exploitations bénéficiaires et non bénéficiaires. Si les exploitations non bénéficiaires enregistrent, en moyenne, une baisse des charges d'approvisionnement significative, celle-ci est compensée par la baisse importante de leur chiffre d'affaire moyen (-19%). Aussi, la baisse de 7% du chiffre d'affaire des exploitations aidée est compensée par une légère réduction des charges d'approvisionnement qui est reflétée par une stabilisation de l'indicateur sur la période 2012-2014.

En résumé, les évolutions observées chez les bénéficiaires (toutes filières soutenues dans la région Centre sur le PDR 2014-2016 confondues) d'une aide à l'investissement sont positives, à la fois en termes de rentabilité et de productivité. **Les aides à l'investissement ont joué un rôle d'amortisseur de la crise économique traversée par les exploitations agricoles.** On notera que l'impact positif des aides à l'investissement est atténué par la part importante d'exploitations bénéficiaires spécialisées en céréaliculture et en culture de plantes oléagineuses et protéagineuses (34% des exploitations bénéficiaires retenues dans les analyses statistiques conduites à partir des données RICA) qui représentent une part beaucoup plus faible des bénéficiaires dans la programmation actuelle et pour lesquelles les aides à l'investissement poursuivent plus un objectif environnemental qu'un objectif d'amélioration de la compétitivité-coût. Aussi, si les données régionales disponibles dans RICA n'ont pas été suffisantes pour conduire une analyse par OTEX, les estimations contrefactuelles de l'impact du PMBE sur la compétitivité coût des exploitations bénéficiaires conduites dans le cadre de l'évaluation ex-post du PDRH 2007-2013 concluent à un effet positif des aides à l'investissement sur la croissance et la productivité du travail des exploitations laitières spécialisées (OTEX 45) et bovins viande spécialisées (OTEX 46), à la seule différence que les exploitations laitières ont augmenté leur main d'œuvre sur la période à contrario des exploitations bovins viande ce qui a atténué la productivité du travail des exploitations laitières.

La mise en place de critères de sélection qui ciblent les filières et les types d'exploitations les plus fragiles (élevage, cultures spécialisées, zones défavorisées, JA) tout en favorisant des diagnostics d'exploitation et des projets plus globaux, ainsi que le relèvement des plafonds de l'aide par rapport à la période 2007-2013, devraient théoriquement augmenter les effets observés sur la période 2011-2014.

Typologie de projets

L'analyse présentée plus haut montre que les investissements réalisés peuvent avoir un impact positif sur la rentabilité des exploitations de plusieurs façons :

- En augmentant les capacités de production (construction/ extension des bâtiments d'élevage ou des salles de traite),
- En améliorant la productivité via des équipements de mécanisation,
- En réduisant les charges de production via notamment la réduction des intrants (43% des projets en 2016), les économies d'énergie (23% des projets en 2016) ou une amélioration de l'autonomie alimentaire (19% de projets en lien avec le stockage des fourrages et aliments pour 2015 et 2016),
- En favorisant la création de valeur ajoutée via les SIQO : 31% des projets, dont 16% en Agriculture Biologique en 2016 alors que les exploitations impliquées dans les SIQO et en Agriculture Biologique dans la Région représentent respectivement 9 %⁵ et 4 %⁶ de l'ensemble des exploitations.

7. Conclusions et recommandations

Conclusion <i>(Approx. 1000 caractères – Obligatoire)</i>	Recommandations <i>(Approx. 1000 caractères – Non obligatoire)</i>
<p>C.1. Les valeurs cibles intermédiaires pour la Priorité 2 devraient pouvoir être atteintes en 2018, sous réserve de l'instruction rapide et de la réalisation complète des dossiers engagés jusqu'à maintenant. Pour 2023, il existe un risque que les cibles ne soient pas atteintes malgré la très bonne dynamique de programmation pour le TO 4.1.1, compte tenu de la faible programmation, voire de la fermeture envisagée pour d'autres mesures (TO 1.1.1 et Mesure 2). La montée en puissance des opérations de coopération, et notamment du PEI aura également un impact sur la capacité à atteindre les cibles fixées initialement.</p>	<p>R.1. La capacité à instruire rapidement les dossiers engagés pour le TO 4.1.1 dans les mois qui viennent va être déterminante pour atteindre les cibles 2018. Pour les cibles 2023, il conviendrait de voir dans quelle mesure des rééquilibrages budgétaires peuvent être proposés afin de conserver la bonne dynamique de programmation sur les mesures d'investissement. Les premiers résultats en ce qui concernent les TO 1.2.1 et 16.1.1 sont positifs. Pour le TO 1.2.1, des moyens plus importants sur l'animation et la communication pourraient permettre d'accélérer la dynamique de programmation. Le PEI est une mesure expérimentale, qui démarre à peine, l'accompagnement et le suivi par l'Autorité de Gestion devra donc également garantir le bon déroulement des projets en identifiant rapidement les problèmes éventuels qui pourraient survenir et en proposant des solutions adaptées. Enfin, pour le TO 1.1.1, l'option d'élargir les critères d'éligibilité afin d'encourager d'autres types de projets pourrait être envisagée, dans le cas contraire le budget de la maquette paraît surdimensionné.</p>
<p>C.2. Les opérations mises en œuvre dans le cadre des mesures 1 et 16 devraient contribuer significativement à l'amélioration de la connaissance, à l'innovation et à la capacité d'adaptation des exploitations même si il est trop tôt pour en percevoir les effets. Les TO</p>	<p>R.2. voir R.1. pour les mesures 1 et 16</p>

⁵ Agreste Recensement, 2010

⁶ Agence Bio, 2014

<p>1.2.1 et 16.1.1 apportent plus de valeur ajoutée (au-delà du volume de formation ou autres opérations disponibles) que le TO 1.1.1</p>	
<p>C.3. Les effets de l'aide en termes de restructuration des exploitations est principalement lié à l'augmentation des capacités de production dans les filières d'élevage avec un soutien très marqué aux investissements dans les bâtiments d'élevage. On peut noter qu'aucun dossier ne concerne les cultures spécialisées bien que celles-ci soient parmi les filières prioritaires. De façon générale, ce sont les exploitations qui investissent sont plus grandes et plus structurées.</p>	<p>R.3. La dynamique de programmation est très bonne pour le TO 4.1.1 avec des projets qui correspondent bien aux priorités du PDR. En ce qui concerne l'absence de projets dans les cultures spécialisées, un travail d'animation et de réflexion est probablement à mener avec la filière identifier les freins à l'investissement et voir si d'autres opérations d'accompagnement seraient plus pertinentes pour la filière, notamment dans le cadre des projets de coopération et d'innovation.</p>
<p>C.4. Les aspects environnementaux occupent une bonne place dans les efforts de modernisation. A priori la modernisation via les projets d'investissements porte également sur la productivité, le bien-être animal et les conditions de travail mais les outils de suivi ne permettent pas d'analyser l'importance de ces différents aspects dans les investissements.</p>	<p>R.4. Il serait intéressant de disposer d'un outil de suivi permettant de faire la synthèse des notes attribuées à chaque projet pour les différents critères de sélection. Cela permettrait d'ajuster éventuellement en fonction des priorités ou de simplifier la grille de sélection en supprimant les critères avec peu d'effets de levier (très peu dossier ou critères sélectionnés de façon quasi-systématique).</p>
<p>C.5. Il est trop tôt pour évaluer les effets de l'aide à l'investissement sur la période 2014-2016, mais les analyses réalisées sur 2011-2014 et dans l'évaluation ex-post du PDRH indiquent une propension de l'aide à améliorer la résilience des exploitations en période difficile.</p>	<p>R.5. Pas de recommandation. Les effets nets de l'aide seront à évoluer plus finement en évaluation ex-post sur les données de la période.</p>

ANNEXE 1 - Typologie des aides à l'investissement

Répartition de la mesure 4.1 par département

Départements	Dossiers Financés - Part sur ensemble des dossiers financés	Subvention publique € - Part sur ensemble de la subvention de l'AAP	Part sur la subvention publique %
Indre	126	4 403 558 €	24,7%
Cher	110	3 725 147 €	20,8%
Indre et Loire	97	3 331 553 €	18,6%
Loiret	50	2 253 583 €	12,8%
Eure et Loir	48	2 261 824 €	12,4%
Loir et Cher	48	1 887 650 €	10,7%

Source : Bilan PCAE 2015-2016 fourni par l'AG

Répartition de la mesure 4.1 par Filière

Filières	Dossiers Financés - Part sur ensemble des dossiers financés	Subvention publique (avec FEADER)	Part sur subvention publique %
Bovin Viande	112	4 419 493 €	25,8
Volaille	66	4 249 129 €	23,9
Bovin Lait	88	3 179 671 €	17,6
Caprin	47	1 403 765 €	7,6
Grandes cultures	53	1 074 473 €	6
Porcin	16	1 030 712 €	5,8
Polyculture-élevage	21	724 305 €	4,4
Semences	20	528 242 €	3

Source : Bilan PCAE 2015-2016 fourni par l'AG

Répartition de la mesure 4.1 par type d'investissement

Types d'investissements	% du nb de dossiers programmés	% des investissements réalisés (€)
Bâtiments d'élevage	46%	56%
Stockage fourrages et aliments	17%	19%
Machines et équipement	26%	12%
Salle de traite	4%	6%
Photovoltaïque et amélioration des performances énergétiques	3%	3%
Gestion des effluents	2%	2%
Robot de traite	1%	1%
Total	100%	100%

Source : Evalueurs d'après les données de suivi des comités de programmation

ANNEXE 2 - RESULTATS DETAILES DES ANALYSES STATISTIQUES CONTREFACTUELLES

L'analyse contrefactuelle vise à estimer l'effet des aides à l'investissement allouées au titre de la sous mesure 4.1 sur la période 2014-2016 par une simulation reposant sur les aides à l'investissement allouées sur la période 2011-2014. Elle s'appuie sur des comparaisons entre un groupe de bénéficiaires de cette mesure et un groupe témoin de non-bénéficiaires.

Les données utilisées sont les données du RICA sur les années 2011,2012,2013 et 2014. La simulation repose sur plusieurs hypothèses fortes, à savoir que :

- La variable « aide à l'investissement » utilisée comme proxy des aides allouées au titre de la sous mesure 4.1 couvre les mêmes types d'investissements que ceux soutenus au titre de la sous mesure 4.1. Cette variable recouvre les subventions d'investissement suivantes : terres agricoles, améliorations foncières, cultures permanentes, Bâtiments, Matériel, Terrain forestiers, DJA.

Les exploitations bénéficiant d'une DJA ont dû être retirées des analyses car il n'était pas possible de soustraire le montant de la DJA au total des subventions à l'investissement reçues.

- Les exploitations bénéficiant d'une aide à l'investissement sur la période 2011-2013 présentent dans RICA, restreintes aux exploitations dont l'orientation économique (OTEX) correspond à une filière soutenue dans le cadre de la mesure 4.1 sur la période 2014-2016 sont représentatives des exploitations aidées dans le cadre de la mesure 4.1.
- Les investissements soutenus sur la période 2011-2013 sont similaires aux investissements soutenus sur la période 2014-2016.

La liste des variables utilisées issues du RICA est proposée ci-dessous :

Subventions d'investissement	SUBI3	euros
Résultat d'exploitation	RESEX	euros
EBE	EBEXP	euros
VAB	VAPBR	euros
Chiffre d'affaire	CHAFF	euros
Production de l'exercice nette des achats d'animaux	PROEX	euros
Produits de la production immobilisée	PIMMO	euros
Nombre d'UTA total	UTATO	UTA
DJA	DJAXP	Code existence d'une DJA (0/1)
Charge réelle d'approvisionnement	CHARA	euros
Orientation technico-économique en 17 postes	OTEXE	code
Superficie agricole utilisée	SAUTI	tranche
Localisation on non en zone défavorisée	ZDEFA	Code
Dimension économique	CDEXE	Code (typologie 2007)
Actifs (clôture) <i>*cette variable a été utilisée uniquement dans le cadre des estimations relatives aux indicateurs de rentabilité</i>	TACF5	euros

Les indicateurs ont été construits de la manière suivante dans RICA :

R2 : Changement de la production agricole dans les exploitations bénéficiant d'un soutien / UTA	Production de l'exercice net des achats d'animaux et des immobilisation / nombre d'UTA total
Valeur Ajouté Brute / UTA	Valeur Ajouté Brute / nombre d'UTA total
Excédent brut d'exploitation	Excédent brut d'exploitation
Marge d'exploitation	Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaire
Poids des charges d'approvisionnement dans le chiffre d'affaire	Charges d'approvisionnement/ Chiffre d'affaire

Le principe de la méthode d'estimation contrefactuelle retenue :

La méthode de la double différence combinée à la méthode de l'appariement a été retenue pour mesurer l'effet propre des aides à l'investissement sur les indicateurs à l'étude. On notera que les recommandations de la Commission Européenne vont dans ce sens⁷. Les deux méthodes ont également été testées séparément.

L'analyse contrefactuelle conduite se rapproche également de l'analyse contrefactuelle réalisée dans le cadre de l'évaluation ex-post du PDRH pour mesurer l'effet net du PMBE sur la compétitivité coût des bénéficiaires (**utilisation de la même méthode d'évaluation d'impact idem, même variable RICA utilisée comme proxy des aides à l'investissement, analyse conduite sur un panel d'exploitations constant**

Prérequis : un groupe d'exploitations ayant reçues une aide à l'investissement et un groupe d'exploitations n'ayant pas reçu d'aide à l'investissement. Parmi les deux groupes d'exploitations, des sous-groupes d'exploitations similaires sont constitués au regard d'une série de caractéristiques individuelles - appelées variables de conditionnement - hormis le fait d'avoir bénéficié de l'intervention.

Mesure de l'effet net : L'estimation contrefactuelle calcul dans un premier temps les écarts moyens de valeur de l'indicateur entre les groupes d'exploitations similaires bénéficiaires versus non bénéficiaires d'une aide à l'investissement. La valeur de l'impact est ensuite donnée par la différence des différences de la valeur de l'indicateur avant et après l'obtention de l'aide à l'investissement de chaque sous-groupe.

Fiabilité de la mesure d'impact : L'estimation permet d'éliminer la part d'impact dû aux effets de contexte et aux différences de profil entre les exploitations bénéficiaires et non bénéficiaires au regard des caractéristiques individuelles retenues dans l'estimation

Constitution des sous-échantillons de référence

Echantillon d'exploitations bénéficiaires : Le parti a été pris de retenir dans les analyses les exploitations ayant reçu une subvention à l'investissement en 2011, 2012 et 2013.

Echantillon d'exploitation non bénéficiaires : les exploitations non bénéficiaires ont été retenues pour construire le groupe témoin dans le cas où elles n'avaient perçu aucune aide à l'investissement sur la période 2011-2014.

A partir des données RICA, l'échantillon des exploitations bénéficiaires d'une aide à l'investissement sur la période 2011-2013 qui ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre de l'enquête du RICA en 2011, 2012, 2013 et 2014 (panel constant) en région Centre permet de retenir 129 exploitations et 110 d'exploitations non-bénéficiaires.

Nota : L'analyse n'a pas pu être conduite à l'échelle des OTEXE du fait d'un nombre d'exploitations statistiquement trop faible à l'échelle régionale pour conduire une analyse contrefactuelle.

Appariement des bénéficiaires et non-bénéficiaires

Afin de limiter les biais de sélection, une procédure d'appariement par score de propension a permis de rapprocher les exploitations bénéficiaires et non-bénéficiaires en fonction de variables structurelles renseignées dans le RICA 2011 telles que la localisation on non en zone défavorisée (ZDEFA), l'orientation économique (OTEXE), la superficie agricole utilisée (SAUTI), et la dimension économique (CDEXE). La variable « actif » (TACF5) a été mobilisé uniquement dans le cadre de l'estimation des indicateurs de rentabilité. L'appariement a été réalisé sous STATA en utilisant la méthode du score de propension par fonction noyaux.

A noter que les variables de conditionnement sont retenues au regard de leur corrélation avec les indicateurs et avec le fait de bénéficier d'une subvention à l'investissement ou pas.

La procédure d'appariement a permis de réduire significativement les différences structurelles observées entre les échantillons bénéficiaires et non-bénéficiaires ainsi que l'écart-standard observé dans ces échantillons. Cette étape de la sélection des exploitations permet d'apparier 129 exploitations bénéficiaires d'une aide à l'investissement et 108 exploitations non-bénéficiaires. L'imposition du seuil maximal admissible lors de l'appariement a pour conséquence que 2 exploitations bénéficiaires n'ont pas pu être appariées avec une exploitation non-bénéficiaire.

Des test t de student ont été appliqués aux variables structurelles utilisées pour l'appariement des bénéficiaires et non-bénéficiaire avant et après appariement.

⁷ Assessment of RDP results: how to prepare for reporting on evaluation in 2017, Annexe 11 - Fiches for answering common evaluation questions for rural development programmes 2014-2020

Les résultats issus de la commande *pstest* du logiciel Stata montrent que, avant appariement, les exploitations bénéficiaires d'une aide à l'investissement présentent des actifs (à la clôture) plus important de 250 000 euros en moyenne que les exploitations non bénéficiaires et la différence est significative ($p > 0,000$). Après l'appariement, la différence n'est plus significative. Le biais est réduit de 98.8 % (il aurait été de 100 % si les deux groupes avaient un pourcentage égal après l'appariement). Concernant la taille des exploitations, les exploitations bénéficiaires d'une aide à l'investissement présentent une surface agricole utilisée (entre 250 à 300 ha en moyenne) plus importante en moyenne que les exploitations non bénéficiaires (entre 100 à 110 ha en moyenne) et la différence est significative ($p > 0,000$). Après l'appariement, la différence n'est plus significative. Le biais est réduit de 60 %.

Au total, le biais est réduit sur toutes les variables considérées. Ainsi, la qualité de l'appariement sur score de propension est donc satisfaisante pour ces données.

Mesure des effets par la méthode de la double différence combinée à la méthode de l'appariement

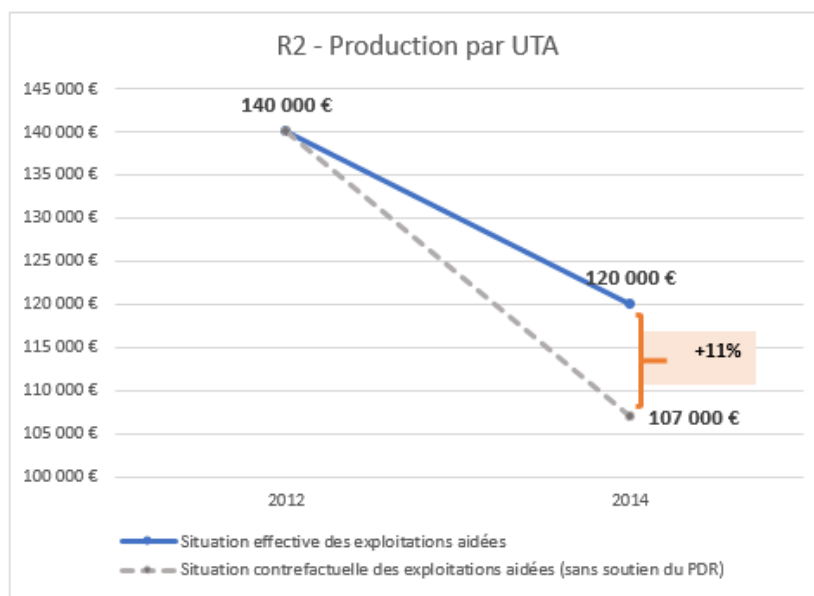
Les différences par paires pour les différents indicateurs ont été réalisées (2014 versus 2012). La signification de ces différences a été testée en utilisant le test t de student. Les doubles différences ont ensuite été calculées (2014 versus 2012) afin de quantifier l'effet des aides à l'investissement sur les indicateurs.

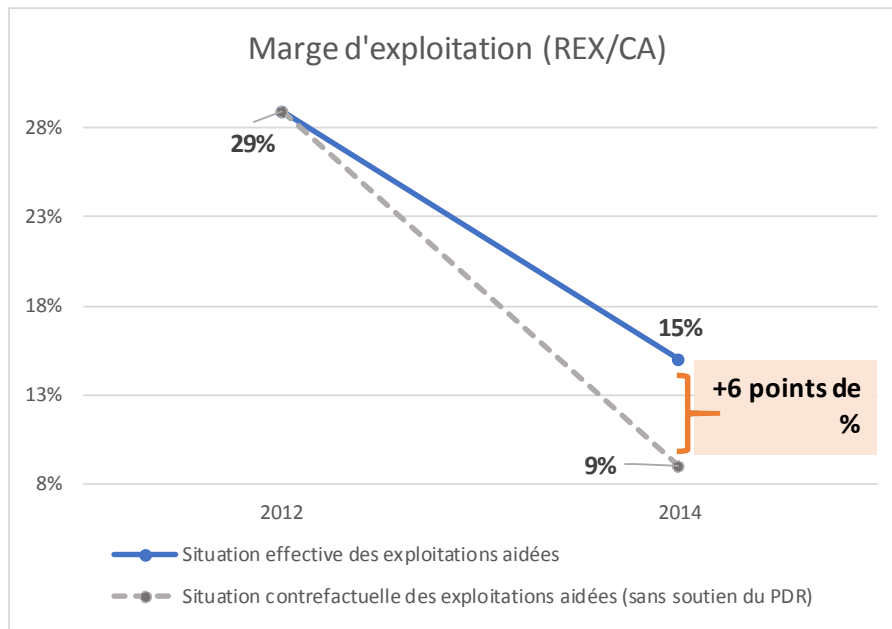
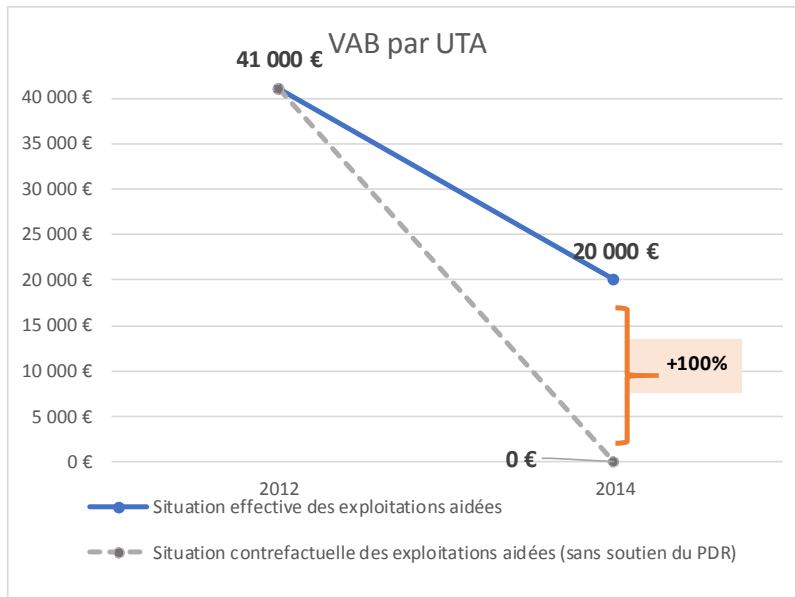
Le tableau suivant contient les sorties STATA présentant les résultats de l'analyse contrefactuelle pour les sous-échantillons après appariement.

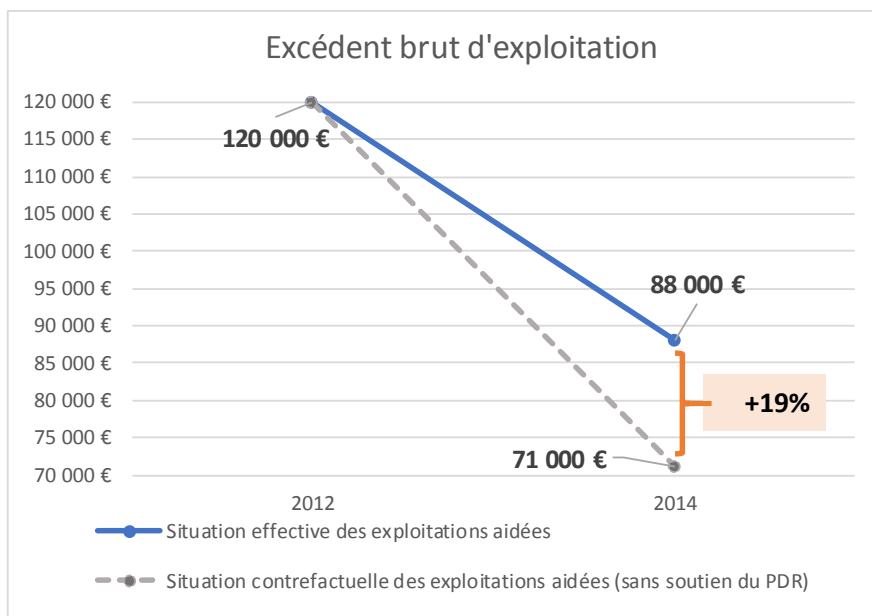
Indicateurs	2012 (écart bénéficiaires vs non bénéficiaires)	2014 (écart bénéficiaires vs non bénéficiaires)	Effet net
R2 : Changement de la production agricole dans les exploitations bénéficiant d'un soutien / UTA	- 12 000	841	13 000*
Valeur Ajouté Brute / UTA	-11 000	7 740	20 000**
Excédent brut d'exploitation	- 2 700	15 000	17 000*
Résultat brut d'exploitation	- 26 000	3 239	30 000 ***
Marge d'exploitation	-11%	-5%	6 points de pourcentage**
Poids des charges d'approvisionnement dans le chiffre d'affaire	0.9%	0.2%	-1.2 points de pourcentage (NS)

***significatif à 0.01 ** significatif à 0.05 *significatif à 0.1 (NS) Non significatif

Les graphiques suivant donne à voir la situation des exploitations aidées « effective » et la situation « contrefactuelle » des exploitations aidées c.a.d la situation que les exploitations aidées auraient connue si elles n'avaient pas bénéficié d'une aide à l'investissement.







PRECISIONS SUR LES LIMITES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE L'APPLICATION DE LA METHODE ET SUR LES SOLUTIONS APPORTEES

❖ **Difficultés rencontrées pour mettre en place les conditions requises pour évaluation l'impact contrefactuelle du soutien des PDR à travers la sous mesure 4.1 sur les indicateurs à l'étude :**

☑ Constat 1 : Difficultés de conduire une enquête auprès des non bénéficiaires pour construire un groupe de contrôle : taux de retour et qualité de renseignement de l'enquête potentiellement très faible

➔ **Alternative retenue :** utiliser les données de l'enquête annuelle du RICA (données disponibles à l'échelle régionale et disponibilité d'un grand nombre de variables à la fois sur les caractéristiques individuelles des exploitations (production, main d'œuvre, charges, ventes, achat etc...) et des aides publiques reçues (notamment « subventions à l'investissement »).

☑ Constat 2 : Impossibilité de croisement entre les données RICA et les exploitations ayant bénéficié d'un soutien au titre de la mesure 4.1 (données des enquêtes RICA anonymisées).

☑ Constat 3 : Difficultés de conduire une enquête auprès des bénéficiaires et de collecter les informations nécessaires au croisement avec les données du RICA

- Difficulté d'obtention d'un fichier contact (CNIL)
- Faible renseignement des coordonnées, en particulier email dans OSIRIS
- Difficulté de récupérer des données aussi précises et sensibles que celles disponibles dans le RICA de manière à disposer de données similaires pour les bénéficiaires et non bénéficiaires et ainsi mettre en œuvre l'estimation contrefactuelle.

➔ **Alternative retenue :** Utiliser exclusivement les données du RICA. La variable « subvention à l'investissement » renseignée dans RICA est utilisée comme proxy des aides allouées au titre de la sous mesure 4.1.

Pour garantir la représentativité des analyses au regard des bénéficiaires du PDR Pays de la Loire, les analyses sont **(1) effectuées à l'échelle régionale et (2) ciblées sur des exploitations représentatives des exploitations ayant bénéficié d'un soutien au titre de la mesure 4.1 sur 2014-2016 en fonction des données disponibles dans OSIRIS (filiales européennes des bénéficiaires).**

☑ Constat 3 : Les données RICA 2015 et 2016 ne sont pas encore disponibles.

Alternative retenue : Simuler les effets des opérations financées au titre de la mesure 4.1 sur les premières années de la programmation 2014-2020 en utilisant les données du RICA 2011-2014. Cette alternative a été envisagée car la mesure 4.1 est une mesure transitoire qui a donc été reconduite dans des conditions relativement similaires.

❖ Limites des analyses

- L'estimation proposée repose sur une simulation. La simulation repose sur plusieurs hypothèses fortes, à savoir que :
 - La variable « aide à l'investissement » utilisée comme proxy des aides allouées au titre de la mesure sous 4.1 couvre les mêmes types d'investissements que ceux soutenus au titre de la sous mesure 4.1.
- Les exploitations bénéficiant d'une subvention à l'investissement sur la période 2011-2013 présentent dans RICA sont représentatives des exploitations aidées dans le cadre de la sous mesure 4.1 sur la période 2014-2016.
- Les investissements soutenus sur la période 2011-2013 et pris en compte dans la variable « subventions à l'investissement » disponible dans RICA sont similaires aux investissements soutenus sur la période 2014-2016.

- L'effet net calculé reflète une tendance globale (il repose sur des écarts de moyennes) mais ne reflète pas les disparités entre OTEX ni vraisemblablement entre exploitations d'un même OTEX.

- Dans le cas où la temporalité de l'effet de la sous mesure 4.1 sur la productivité est supérieure à deux années, notre estimation ne permet pas de le mesurer.

- En utilisant RICA nous ne disposons pas des dates de début et de fin de réalisation des opérations faisant l'objet d'une subvention à l'investissement. Notre analyse repose donc sur l'hypothèse qu'une subvention reçue une année donnée correspond à un projet effectivement réalisé cette même année. Or nous savons que dans la filière élevage particulièrement, le solde des opérations de la sous mesure 4.1 peut prendre plusieurs années et que des acomptes peuvent être demandés.

- Il conviendrait de conduire les analyses :
 - à l'échelle des OTEX ce qui n'est pas envisageable au regard du nombre d'exploitations disponible dans les bases de données du RICA.
 - à l'échelle des types d'opérations financées (matériel, bâtiments etc.) ce qui n'est pas envisageable au regard des données RICA disponibles en OPEN DATA.

- Notre analyse ne mesure pas les effets indirects des opérations financées au titre de la sous mesure 4.1 sur la compétitivité des exploitations bénéficiaires. On peut s'attendre à ce que l'appui obtenu par les bénéficiaires puissent avoir des effets d'équilibre général. Par exemple, en raison du soutien intensif de l'investissement agricole, le prix de la terre et des biens d'investissement peut augmenter et donc affecter négativement la productivité de la main-d'œuvre des bénéficiaires du programme. On parle d'effet de substitution. De même, des effets indirects sur la productivité du travail des non-bénéficiaires du programme peuvent se produire lors de la mise en œuvre de mesures liées à d'autres domaines ciblés (énergie renouvelable, efficacité de l'eau, etc.).